



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 14 septembre 2010

Compte rendu affiché le : 25 septembre 2010

Date de la convocation : 23 Août 2010

Nombre de délégués : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 21

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 21

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Tardy F, Chambonnet M,

CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Séon M, Bruyère C, Vincent G, Mme Grange M,

SIAHL: Mrs Bruyas J M, Bouchut R, Bruyas JM, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F,

SEM : néant

Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Pallandre A, Villemagne G, Piot M, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : Mrs Besset, Boudier JP, Gros R, Louat R, Vivien G, Lhopital J L,

N° 255 Objet : Demande de subventions poste technicienne de rivière pour 2011

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel pour 2011 concernant le poste de technicienne rivière occupée ce jour par Emilie DUFAUX.

Dans le cadre des différents contrats signés avec le Conseil Général de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le syndicat s'est engagé à mettre en œuvre le plan de gestion validé en 2003. Pour cela il est nécessaire de maintenir le poste de technicienne rivière.

L'Agence de l'Eau et la Région Rhône Alpes apportent leur soutien financier pour l'animation des actions liées aux travaux sur les berges et les ouvrages. C'est dans ce cadre que des financements de ces deux partenaires peuvent être sollicités.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical pour solliciter l'aide financière de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2011 sur la base du budget prévisionnel qui fait apparaître un montant de dépenses de 37 000 € comprenant le salaire et les charges sociales et un montant de 10 000 € pour les frais de fonctionnement et de structure.

Où cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à solliciter les aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2011 pour le poste de technicienne rivière.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 20 septembre 2010
Le Président
Jean Yves Charbonnier